



Lettre d'information du secteur scolaire
2022-2023

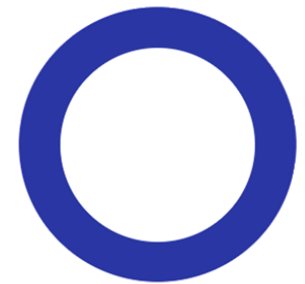


Table des matières

03

Avant-propos

04

Échanges scolaires subventionnés par l'OFAJ

- Échanges de groupes
- Jumelages scolaires numériques
- Programmes spécifiques
- Échanges individuels
- Concours, appels à projets et à participation

26

L'offre complémentaire de l'OFAJ pour le corps enseignant et les établissements scolaires

- Formations et mobilité pour enseignantes et enseignants
- Recherche de partenariats, motivation et mise en réseau
- Soutien numérique et linguistique
- Publications, matériel pédagogique et linguistique

39

L'offre complémentaire de l'OFAJ à l'attention des jeunes

- Échanges à orientation professionnelle
- Stages pratiques et stages volontaires hors cursus (PRAXES)
- Job dans la ville jumelée
- Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire
- Formation BAFA-Juleica
- PARKUR, la plateforme d'apprentissage franco-allemande

43

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour le corps enseignant

Avant-propos

L'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ a le plaisir de vous présenter sa lettre d'information. Elle répertorie les programmes et les actions de l'OFAJ à l'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ a le plaisir de vous adresser sa lettre d'information.

Elle répertorie les programmes et les actions de l'OFAJ à destination des établissements scolaires et de ses multiplicatrices et multiplicateurs.

Afin de pouvoir communiquer et échanger avec toute l'équipe du bureau « Échanges scolaires et extrascolaires », de la centrale Voltaire et des autres secteurs de l'OFAJ, vous trouverez ici l'ensemble de nos coordonnées.

L'année scolaire 2021-2022 a nourri beaucoup d'espoir quant à la reprise des échanges scolaires. Après un automne 2021 prometteur, la reprise de la pandémie a freiné les ardeurs des établissements si impatients de permettre à leurs élèves de reprendre le chemin de l'Allemagne.

Cependant l'OFAJ a permis aux établissements de garder le lien ou de créer un premier contact en organisant des webinaires ainsi que les bourses aux partenaires qui ont connu un réel succès.

Heureusement, le printemps 2022 a vu les échanges repartir à la hausse.

Grâce au plan de relance reconduit jusqu'à la fin de 2025 de nouveaux formats ont pu voir le jour comme les jumelages scolaires numériques.

Nous avons aussi proposé des formats innovants pour le public des moins de 12 ans avec la fabrication de courts métrages.

Le concours Éco-Aktion a poursuivi sa belle envolée et les lauréats ont eu la chance vivre une rencontre en tiers-lieu à Strasbourg, financée entièrement par l'OFAJ.

Nous ne cesserons de répéter à quel point l'engagement des enseignantes et enseignants et des cheffes et chefs d'établissement a été déterminant pour maintenir coûte que coûte les rencontres avec les établissements partenaires.

Nous avons été à chaque fois enchantés de cette volonté d'aller de l'avant malgré l'insécurité des deux dernières années. Ce temps sans mobilité a renforcé l'envie de mener un projet avec les élèves pour retrouver une certaine normalité.

L'équipe du secteur scolaire tient une fois de plus, au nom de l'OFAJ, à adresser ses plus vifs remerciements à tous ces enseignantes et enseignants, cheffes et chefs d'établissements.

Les échanges individuels se sont poursuivis malgré les difficultés. Ce fut une belle façon de maintenir une mobilité quand l'échange de groupes était impossible

Les échanges, même à distance, des élèves de moins de 12 ans restent un axe majeur pour l'OFAJ, car ils représentent le moteur des échanges franco-allemands en devenir.

Les formations proposées aux enseignantes et enseignants tout au long de l'année scolaire 2021-2022 pour la préparation et l'élaboration de leurs projets devrait porter ses fruits au cours de l'année à venir.

Que cette année scolaire 2022-2023 concrétise tous les souhaits de reprise de mobilité et qu'elle donne l'occasion aux premiers jumelages scolaires numériques de poursuivre la phase à distance par une vraie rencontre en tiers-lieu !

2023 sera une année exceptionnelle car elle sera l'occasion de célébrer les 60 ans de la signature du traité de l'Élysée et par cela même les 60 ans de l'OFAJ. Les échanges scolaires joueront un rôle déterminant.

Grâce au plan de relance, plusieurs formats exceptionnels seront proposés au cours de l'année scolaire 2022-2023, que ce soit pour les échanges individuels « 60 ans, 60 jours » comme pour les échanges de groupes « 60 ans, 60 établissements ».

Nous restons à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous permettre de réussir tous vos projets.

Regine Dittmar, Agnès Pruvost et toute l'équipe du bureau « Échanges scolaires et extrascolaires »

Échanges scolaires subventionnés par l'OFAJ



© OFAJ/DFJW

Échanges de groupes		
	Rencontres au domicile du partenaire	Rencontres en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Rencontre « classique » avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est ramenée temporairement à deux journées pleines (pour les rencontres jusqu'à fin 2023). Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum	60 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle des rectorats echanges-scolaires.ofaj.org	Directement auprès de l'OFAJ (formulaire à télécharger sur https://www.ofaj.org/media/demande-subvention-scolaire-remplissable.pdf)
Délais	Automne de l'année civile en cours pour l'année civile suivante. Veuillez contacter votre rectorat pour connaître la date limite de dépôt des demandes.	Sans délai, mais toujours au moins un mois en amont du projet
Nature de la subvention	Subvention pour frais de voyage	Subvention pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contacts OFAJ	Anne Sandner +49 30 288 757-14 sandner@ofaj.org	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondantes ou correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle du rectorat d'académie. L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ et selon le budget disponible. Pour plus d'informations, adressez-vous également au rectorat de votre académie.
- > Le délai de dépôt des demandes de subvention est fixé en général à l'automne pour les rencontres ayant lieu l'année civile suivante.
- > Seul le groupe qui se déplace peut faire une demande de subvention.
- > La durée minimale de séjour de 4 jours est ramenée à 2 journées pleines, soit 2 nuitées, pour les rencontres réalisées jusqu'au 31/12/2023.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-scolaires-au-domicile-du-partenaire.html
- > www.echanges-scolaires.ofaj.org

Rencontres en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention (à télécharger sur <https://www.ofaj.org/media/demande-subvention-scolaire-remplissable.pdf>) doivent actuellement parvenir à l'OFAJ sans délai, mais toujours en amont du projet : csp@ofaj.org
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que le lieu des rencontres alterne entre la France et l'Allemagne.
- > La durée minimale de séjour de 4 jours est ramenée à 2 journées pleines, soit 2 nuitées, pour les rencontres réalisées jusqu'au 31/12/2023.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-en-tiers-lieu-dans-les-rencontres-scolaires

Échanges de groupes : premières rencontres pour les moins de 12 ans		
	Rencontres au domicile du partenaire	Rencontres en tiers-lieu
Nature de la rencontre	Souvent la première rencontre avec des élèves du pays partenaire	Rencontre basée sur un projet spécifique avec des élèves du pays partenaire
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est temporairement ramenée à deux journées pleines . Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.	
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves maximum (groupe de même nationalité)	60 élèves maximum au total (groupe venant de France et groupe venant d'Allemagne)
Demande de subvention	Via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle des rectorats echanges-scolaires.ofaj.org	Directement auprès de l'OFAJ (formulaire à télécharger sur https://www.ofaj.org/media/demande-subvention-scolaire-remplissable.pdf)
Délais	Sans délai, mais toujours en amont du projet	Sans délai, mais toujours au moins un mois en amont du projet
Nature de la subvention	Subvention pour frais de voyage, éventuellement pour frais de séjour en cas d'hébergement hors famille	Subvention pour frais de voyage et pour frais de séjour
Contact OFAJ	Patricia Paquier +49 30 288 757-30 paquier@ofaj.org	

Rencontres au domicile du partenaire

- > Les élèves rendent visite à leurs correspondantes ou correspondants. Ils sont hébergés en famille (quelquefois dans une auberge de jeunesse ou une structure d'accueil similaire).
- > Les demandes de subvention doivent être déposées [via la plateforme de demande en ligne et sous contrôle du rectorat d'académie \(echanges-scolaires.ofaj.org\)](https://www.ofaj.org/medias/plateforme-demande-subvention-scolaire-remplissable.pdf).
- > L'OFAJ met à la disposition de chaque rectorat un budget spécifique pour les rencontres des élèves de moins de 12 ans lui permettant d'attribuer des subventions aux établissements demandeurs. Le montant de la subvention est calculé selon les Directives de l'OFAJ et selon le budget disponible.
- > Actuellement le délai de dépôt des demandes de subvention est en amont du projet.
- > Seul l'établissement qui se déplace peut déposer une demande de subvention.
- > La durée minimale temporaire de séjour est ramenée à deux journées pleines, soit 2 nuitées (pour les rencontres réalisées jusqu'au 31/12/2022).
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 35.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/programmes-de-motivation

Rencontres en tiers-lieu

- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre de vacances, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les demandes de subvention (à télécharger sur <https://www.ofaj.org/medias/demande-subvention-scolaire-remplissable.pdf>) doivent actuellement parvenir à l'OFAJ sans délai, mais toujours au moins un mois en amont du projet : csp@ofaj.org
- > L'établissement du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande de subvention pour les deux établissements. Il est souhaitable que le lieu des rencontres alterne entre la France et l'Allemagne.
- > La durée minimale de séjour de 4 jours est ramenée à 2 journées pleines, soit 2 nuitées, pour les rencontres réalisées jusqu'au 31/12/2023.
- > Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/programmes-de-motivation

Échanges de groupes : projets-IN	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre au domicile du partenaire ou en tiers lieu)
Critères de sélection	Projet à caractère innovant, interculturel et interdisciplinaire (jusqu'à 25 projets sélectionnés par an)
Durée	(4 à 21 jours) La durée minimale est actuellement ramenée à deux journées pleines . Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	35 élèves pour une rencontre au domicile du partenaire 60 élèves pour une rencontre en tiers lieu
Demande de subvention	Via le site internet des projets-IN : www.projets-in.ofaj.org
Délais	Envoi des candidatures jusqu'au 14 novembre 2021 pour l'année civile suivante.
Nature de la subvention	Subventions aux frais de voyage et aux frais de séjour en cas de rencontre en tiers lieu, éventuellement aux frais de programme
Contact OFAJ	Leonie Schmale +49 30 288 757-31 schmale@ofaj.org

Projets-IN

- > Le programme est destiné à des partenariats franco-allemands d'établissements scolaires du second degré d'enseignement général, technologique et professionnel. Au moins un des deux établissements doit assurer un enseignement soutenu de la langue du partenaire (section bilingue, européenne ou internationale, filière Abibac, établissement franco-allemand, etc.).
- > Les élèves ont la possibilité avant, pendant et après l'échange de travailler sur un projet commun innovant, interculturel et interdisciplinaire.
- > Une seule candidature est déposée par projet. Lorsqu'un projet est sélectionné, chaque établissement se déplaçant chez le partenaire dépose une demande de subvention auprès de l'OFAJ. Pour les rencontres en tiers lieu, l'établissement résidant dans le pays où se déroule la rencontre est chargé de déposer la demande de subvention auprès de l'OFAJ.
- > Le formulaire de candidature est à remplir directement sur le site Internet des projets-IN.
- > Les personnes intéressées par ces projets pourront consulter ceux de l'édition en cours et des éditions précédentes (textes, vidéos, photos, documents audio, blogs, etc.) et auront accès à de plus amples informations sur le programme depuis le site Internet des projets-IN.
- > www.projets-in.ofaj.org

Échanges de groupes : programmes trinationaux	
Nature de la rencontre	Projet thématique traitant des questions (socio)politiques spécifiques et actuelles (rencontre en tiers-lieu ou au domicile du partenaire)
Critères de participation	Projet thématique, qui est conjointement organisé par un établissement scolaire et/ou des associations allemandes, ainsi qu'un troisième pays partenaire. Les projets sont organisés en cycle (3 phases de rencontre, 1 dans chaque pays).
Durée	(4 à 21 jours par phase de rencontre) La durée minimale est actuellement ramenée à deux journées pleines par phase de rencontre. Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	60 élèves maximum lors d'une <u>rencontre en tiers-lieu</u> , accompagnatrices et accompagnateurs inclus (répartition paritaire des participantes et participants d'Allemagne, de France et du troisième pays, à chaque fois un tiers) 35 élèves maximum lors d'une <u>rencontre au domicile du partenaire</u> , accompagnatrices et accompagnateurs inclus (répartition paritaire des participantes et participants d'Allemagne, de France et du troisième pays, à chaque fois un tiers)
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ ou via les fonds spéciaux des Ministères des Affaires Étrangères allemand et français pour les projets avec les pays d'Europe centrale et orientale (PECO), les pays d'Europe du Sud-Est (PESE) ou le Maghreb
Délais	Pour les subventions de l'OFAJ : voir délais pour les rencontres en tiers-lieu, les programmes de motivation, le programme FOCUS et les Projets-IN. Pour les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb : la période de candidature s'étend du 1 ^{er} septembre au 1 ^{er} novembre 2022 pour les projets de l'année 2023. Pour l'appel à projets « Notre Europe, notre avenir ! » : la date limite de dépôt des candidatures est le 1 ^{er} octobre 2022 et les projets doivent être réalisés avant le 15 novembre 2022. Les documents de candidature pour les fonds spéciaux et l'appel à projet sont consultables à l'adresse : www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures
Nature de la subvention	Pour les subventions de l'OFAJ : indemnités propres aux directives de l'OFAJ pour les frais de voyage, les frais de séjour et éventuellement pour des frais de programme et d'animation linguistique. Pour les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb et l'appel à projets « (Jeunes et) plein d'Europe ! » : subvention des frais de voyage, des frais de séjour, des frais de programme et d'animation linguistique sous la forme d'une somme forfaitaire, basée sur un plan de financement détaillé.
Contacts OFAJ	Pour les rencontres en tiers-lieu, les programmes de motivation, le programme FOCUS et les Projets-IN : les différentes personnes responsables des programmes (voir ci-dessus) Pour les projets qui nécessitent les fonds spéciaux PECO, PESE ou Maghreb : trinational@ofaj.org Pour les projets de l'appel à projets « Notre Europe, notre avenir ! » : europa@ofaj.org

Programmes trinationaux

- > Les programmes trinationaux sont ouverts aux élèves de tout type d'établissement scolaire.
- > Les jeunes d'Allemagne, de France et du troisième pays sont hébergés ensemble dans une auberge de jeunesse, un centre d'accueil ou une structure similaire en Allemagne, en France et dans le troisième pays partenaire (rencontres en tiers-lieux), ou encore dans des familles d'accueil du pays hôte (rencontres au domicile du partenaire).
- > Les projets peuvent être organisés avec les régions et pays prioritaires suivants :
 - Europe centrale et orientale : Bulgarie, Estonie, Croatie, Lettonie, Lituanie, Moldavie, Pologne, Roumanie, République tchèque, Ukraine, Hongrie, Slovaquie, Slovénie,
 - Europe du Sud-Est : Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Kosovo*, Monténégro, Macédoine du Nord, Serbie
 - Méditerranée du Sud et de l'Est : Algérie, Égypte, Israël, Liban, Maroc, Territoires palestiniens, Turquie, Tunisie
 - Pays européens en situation de crise : de façon générale, des projets peuvent être subventionnés avec des pays membres de l'UE si le projet porte sur des défis ou des problèmes entre les pays concernés. La participation du troisième pays doit être justifiée par un intérêt particulier.
- > Les élèves peuvent travailler ensemble sur un projet thématique (socio)politique, et ce, avant, pendant et après les trois phases de rencontre.
- > Les projets doivent être organisés en cycles, avec trois phases de rencontres, une dans chacun des pays concernés. La durée d'un projet peut aller de 1 à 3 ans.

- > Lors d'une rencontre en tiers-lieu, les demandes de subvention pour tous les établissements scolaires doivent être faites par l'établissement scolaire situé dans le pays où la rencontre a lieu. Quand la rencontre a lieu dans le troisième pays partenaire, la demande de subvention doit se faire soit par l'établissement scolaire français, soit par l'établissement scolaire allemand.
- > Lors d'une rencontre au domicile du partenaire, c'est au groupe qui voyage de faire la demande de subvention. Dans ce cas, l'établissement scolaire, français ou allemand, qui fait le déplacement s'occupe en même temps de la demande de subvention pour l'établissement scolaire du troisième pays. Quand la rencontre a lieu dans le troisième pays partenaire, la demande de subvention doit se faire soit par l'établissement scolaire français, soit par l'établissement scolaire allemand.
- > La durée minimale de chaque séjour est de 4 jours entiers, soit 4 nuitées. La durée minimale de chaque séjour est actuellement ramenée à deux journées pleines, soit 2 nuitées (pour les rencontres réalisées jusqu'au 31/12/2023).
- > Le nombre maximum d'élèves participants s'étend à 35 ou à 60, en favorisant une répartition paritaire des groupes.

Informations supplémentaires :

www.ofaj.org/programmes-trilateraux-a-l-ofaj

Merci de bien prendre également en compte les informations propres à chaque région.

*Les références au Kosovo sont sans préjudice sur le statut. Elles sont conformes à la résolution 1244 (1999) du Conseil de Sécurité des Nations Unies ainsi qu'à l'avis de la Cour Internationale de justice sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.

Les jumelages scolaires numériques	
Nature de la rencontre	Partenariat entre établissements sur la base d'échanges interdisciplinaires numériques pouvant aboutir à une rencontre en tiers-lieu
Durée	Convention jusqu'en décembre 2023
Convention de partenariat	Directement auprès de l'OFAJ
Nature de la subvention	Soutien financier jusqu'à hauteur de 2000 euros par établissement et par année calendaire lors de rencontres et projets exclusivement numériques. Si une rencontre en tiers-lieu devait se dérouler dans le cadre de ce projet, subvention jusqu'à hauteur de 8000 euros par établissement et par année calendaire. Les établissements de l'éducation prioritaire pourront prétendre à une subvention plus élevée.
Autres soutiens de l'OFAJ	Support de travail : plaTTform.e Tele-Tandem Accompagnement pédagogique possible par l'OFAJ (jusqu'à 5 heures par an) Soutien d'experts extrascolaires possible
Contact OFAJ	France Vodovar +49 30 288 757-19 jumsco@ofaj.org

Les jumelages scolaires numériques

- > Les jumelages scolaires numériques permettent la mise en réseau d'élèves et d'établissements en France et en Allemagne. Ils offrent à chacune et chacun la possibilité d'aller voir ce qui se passe dans le pays voisin. Si l'échange numérique ne remplace pas la mobilité dans le pays partenaire, il permet néanmoins d'initier un travail franco-allemand dans le quotidien scolaire et de s'en servir pour préparer, mettre en œuvre et approfondir des rencontres de jeunes en présentiel.
 - > Les jumelages scolaires numériques entre les établissements d'Allemagne et de France permettront d'établir des liens durables et stables en faisant profiter les élèves des possibilités d'échanges et de projets soutenus par l'OFAJ.
 - > Dans le cadre de ces jumelages, les établissements partenaires prépareront ensemble leur projet, travailleront via une plateforme numérique, s'engageront dans une pédagogie de projets, élargiront les compétences interculturelles de leurs élèves et développeront à distance leur projet commun pouvant conduire à une rencontre en présentiel. Les élèves travailleront ensemble sur des tâches concrètes, ils exerceront et amélioreront leurs compétences linguistiques pour atteindre des objectifs communs.
 - > Un jumelage scolaire numérique s'établira jusqu'à la fin de l'année 2023. Dans cet objectif, une convention type sera signée entre les deux établissements et l'OFAJ.
- > Flexibilité du format
Les établissements travaillent ensemble à distance sur la plateforme Tele-Tandem. Les échanges peuvent être organisés soit en groupe-classe, soit par groupes d'élèves de différentes classes (groupe de projet en Allemagne, club en France). Une connaissance ou un apprentissage préalable de la langue du partenaire n'est pas nécessaire. Il est souhaitable que la coopération numérique qui s'effectue sur le temps de cours ou en dehors, donne lieu à une rencontre en présentiel en tiers-lieu.
 - > Interdisciplinaire et participatif
Afin de permettre une large participation et implication dans le jumelage scolaire numérique, les projets seront mis en œuvre par deux ou plusieurs enseignantes ou enseignants dans un cadre interdisciplinaire. Les intérêts et les besoins des élèves doivent être pris en compte. Des opportunités de célébration au sein de l'établissement sont offertes chaque année scolaire lors de la Journée franco-allemande (22 janvier) ou de la journée de l'Europe (9 mai).
 - > Diversité thématique
Les thèmes abordés restent au choix des établissements. Les domaines franco-allemands suivants sont particulièrement adaptés : L'Europe et la démocratie, la protection de l'environnement et le développement durable, l'art et la culture, les sciences, la technologie ou le sport.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/jumelages-scolaires-numeriques.html

Vidéo : <https://youtu.be/gdrri-pwCSk>

Programme spécifique : Journée Découverte franco-allemande	
Nature de la rencontre	Visite d'entreprise ou d'institution. L'OFAJ propose un dispositif d'accompagnement aux enseignantes et enseignants. Des animatrices et animateurs certifiés peuvent assurer la préparation et l'évaluation de la visite, ils pourront également suivre la réalisation de la visite. Un format à distance est également possible.
Critères de participation	Entreprises ou institutions allemandes installées en France ainsi que les entreprises françaises qui travaillent étroitement avec l'Allemagne, institutions franco-allemandes en France Élèves à partir de la 6 ^e scolarisés dans un établissement d'enseignement général, professionnel ou technologique
Durée	Une demi-journée maximum (entre 2 et 3 heures)
Nombre d'élèves	Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise ou de l'institution.
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Inscriptions possibles toute l'année (aucun délai d'inscription)
Nature de la subvention	L'OFAJ octroie une subvention forfaitaire pour les frais de transport vers l'entreprise partenaire en fonction des crédits dont il dispose. Dans le cadre de ses champs d'intervention prioritaires « Acquisition de compétences transversales pour l'insertion professionnelle » et « Diversité et participation », l'OFAJ accordera en priorité une subvention pour les élèves des établissements de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des réseaux d'éducation prioritaire
Contact OFAJ	Eva Joly +49 30 288 757-49 journeedecouverte@ofaj.org

Journée Découverte franco-allemande

- > La « Journée Découverte » peut avoir lieu durant toute l'année selon les disponibilités des entreprises et institutions en dehors des périodes de vacances scolaires
- > La « Journée Découverte » s'adresse aux élèves de l'enseignement général, professionnel et technologique à partir de la 6^e. Grâce à cette journée, les élèves découvrent des entreprises et des institutions de leur région qui entretiennent un lien étroit avec le pays partenaire. Ils ont ainsi la possibilité d'approcher le monde professionnel au niveau local et de rencontrer des professionnels qui travaillent quotidiennement dans un contexte binational. La visite peut être intégrée dans un échange de groupe : les élèves effectueront la visite avec leurs correspondants. Les Journées Découverte au format numérique sont également possibles, si l'entreprise le propose et si l'établissement scolaire dispose des moyens techniques nécessaires.
- > Ce projet a pour but de faire prendre conscience aux élèves de l'importance des compétences linguistiques et de la mobilité professionnelle. C'est pourquoi l'OFAJ propose différents dispositifs pour aider enseignants et entreprises à la préparation, au déroulement et à l'évaluation des visites : des fiches pratiques sont téléchargeables sur le site Internet et un animateur OFAJ peut être sollicité de manière individuelle.
- > Les inscriptions peuvent avoir lieu durant toute l'année scolaire Il n'y a pas de délai d'inscription.
- > L'OFAJ procède à la mise en relation des établissements scolaires et des entreprises ou institutions.
- > Les établissements qui ont besoin d'une subvention pour les frais de déplacement peuvent déposer une demande de subvention auprès de l'OFAJ. L'OFAJ accorde en priorité, et dans la limite des crédits disponibles, un forfait pour les frais de transport entre l'établissement et l'entreprise pour les élèves de l'enseignement technologique et professionnel et/ou issus des réseaux d'éducation prioritaire.
- > La durée de la « Journée Découverte » est limitée à une demi-journée.
- > Le nombre d'élèves par visite peut varier selon les capacités d'accueil de l'entreprise, respectivement de l'institution.
- > www.ofaj.org/programmes-formations/journee-decouverte.html

Programme spécifique : stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général	
Nature de la rencontre	<p>Stage en entreprise dans le pays partenaire pour les élèves de l'enseignement général</p> <p>Priorité aux stages réalisés dans le cadre de partenariats existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PiN/SPaK (<i>Praktikum in Nantes / Stages pratiques à Kiel</i>) est un partenariat entre l'académie de Nantes et le <i>Land</i> du <i>Schleswig-Holstein</i> • BiLDeR – (<i>Betriebspraktikum</i> (stage en entreprise) in Lille / <i>Découverte du monde professionnel en Rhénanie-du-Nord-Westphalie</i>) • Divers partenariats entre établissements scolaires
Critères de participation	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un partenariat (entre académie et <i>Bundesland</i> ou deux établissements scolaires) • Réciprocité • Préparation pédagogique et évaluation via les établissements scolaires ou les académies ou <i>Bundesland</i>
Durée	<p>4 à 21 jours</p> <p>Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.</p>
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Au plus tard 3 mois avant le début du stage
Nature de la subvention	Subvention aux frais de voyage
Contacts OFAJ	<p>Ulrike Papendieck, +49 30 288 757 13 papendieck@ofaj.org</p> <p>Anett Waßmuth, +49 30 288 757 15 wassmuth@ofaj.org</p>

Programme spécifique: FOCUS	
Nature de la rencontre	Projet thématique spécifique (rencontre en tiers-lieu)
Critères de sélection	Projet thématique conjointement préparé et réalisé par un établissement scolaire et une association
Durée	4 à 21 jours Le jour d'arrivée et le jour de départ sont comptabilisés comme une journée de programme.
Nombre d'élèves subventionnés	60 élèves maximum au total (accompagnatrices et accompagnateurs inclus)
Demande de subvention	Directement auprès de l'OFAJ
Délais	Au plus tard 2 mois avant le début du projet
Nature de la subvention	Subvention aux frais de voyage, aux frais de séjour, aux frais de programme et aux frais d'animation linguistique
Contact OFAJ	Anne-Sophie Lelièvre / Tina Naujoks +49 30 288 757 18 focus@ofaj.org

FOCUS

- > Chaque première rencontre devra être suivie d'une deuxième rencontre appelée « rencontre retour » qui doit se dérouler dans le pays partenaire. La « rencontre retour » peut avoir lieu la même année que la première rencontre, ou l'année suivante.
- > Cette mesure permet aux structures scolaires de déposer une demande de subvention leur permettant de bénéficier des conditions de subventionnement du secteur extrascolaire.
- > Les deux groupes d'élèves sont hébergés dans une même structure d'accueil (auberge de jeunesse, centre d'accueil, etc.) en France ou en Allemagne.
- > Les projets doivent avoir une thématique. Des méthodes issues de l'éducation non formelle seront appliquées lors de la réalisation du projet.
- > Qu'est-ce qu'un projet **en commun** ? La/les structures scolaires et extrascolaires seront impliquées à part égale dans la conception, la réalisation et l'évaluation du projet.
- > L'apprentissage linguistique et interculturel sera pris en compte lors de la conception du programme.
- > Les visites et/ou la participation à des cours ne doivent être que ponctuelles et faire partie intégrante du projet en vue d'atteindre les objectifs du projet.
- > Les demandes de subvention doivent parvenir à l'OFAJ au plus tard 2 mois avant le début du projet.
- > L'école ou l'association du pays dans lequel se déroule la rencontre dépose la demande pour l'ensemble des partenaires.
- > Une demande de subvention pour une rencontre de préparation pourra être déposée par le demandeur qui réside dans le pays où se déroule la réunion. La rencontre de préparation devra se dérouler dans le respect des Directives de l'OFAJ.
- > La durée minimale du séjour est de 4 jours, soit 4 nuitées. Le nombre maximal d'élèves subventionnés est de 60.
- > Pour garantir la qualité et la parité de l'échange, la proportion de participantes et participants issus des deux groupes d'élèves ne doit pas dépasser un tiers-deux tiers.
- > Plus d'informations et des exemples de projets www.ofaj.org/programmes-formations/focus-programme-pilote-de-cooperation-scolaire-extra-scolaire.html

Échanges individuels		
	Programme Brigitte Sauzay	Programme Voltaire
Critères de participation	Élèves de la 4 ^e à la 1 ^{re} Séjour individuel de moyenne durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité	Élèves de la 3 ^e et de la 2 ^{de} Séjour individuel de longue durée dans une famille d'accueil Fréquentation des cours dans l'établissement du correspondant Réciprocité
Durée	3 mois (84 jours) minimum dont au moins 6 semaines de scolarité Exception possible pour les élèves qui partent pendant leur année de 4 ^e : minimum 2 mois (56 jours) dont au moins 6 semaines de scolarité	6 mois (23 semaines minimum) dans le pays du partenaire
Demande de subvention	Sur la plateforme en ligne de l'OFAJ : sauzay.ofaj.org	Centrale Voltaire
Délais	Envoi de la demande de subvention signée minimum un mois avant le départ via la plateforme sauzay.ofaj.org	Candidature en ligne : programme-voltaire.org Dépôt de la candidature à l'automne (les dates varient d'une année sur l'autre) pour un départ au mois de mars de l'année suivante
Nature de la subvention	Forfait pour frais de voyage	Forfait pour frais de voyage et bourse culturelle
Contacts OFAJ	Ulrike Papendieck (participantes et participants de France) +49 30 288 757-13 papendieck@ofaj.org Anett Waßmuth (participantes et participants d'Allemagne) +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org	Anett Waßmuth +49 30 288 757-15 wassmuth@ofaj.org Centrale Voltaire Centre Français de Berlin Ulrike Romberg & Annika Uepping +49 30 120 86 03 21 voltaire@centre-francais.de

Programme Brigitte Sauzay

- > Le programme s'adresse aux élèves de l'enseignement général, technologique ou professionnel de la 4^e à la 1^{re} ayant un minimum de deux ans d'apprentissage de l'allemand.
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 3 mois minimum et accueillent leur correspondante ou correspondant venant d'Allemagne pendant 3 mois minimum. Les élèves en échange sont normalement scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > La famille se charge de chercher la correspondante ou le correspondant avec l'aide éventuelle de l'établissement ou du rectorat.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible grâce au principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une subvention pour les frais de voyage dans la limite des crédits disponibles.
- > La demande de subvention doit être complétée sur la plateforme en ligne de l'OFAJ, imprimée et signée par la cheffe ou le chef d'établissement et les parents. La famille doit ensuite renvoyer à l'OFAJ le document signé avec l'autorisation parentale via la plateforme de subvention. Le dossier signé doit être téléchargé sur la plateforme au plus tard un mois avant le départ de l'élève: sauzay.ofaj.org
- > La subvention est calculée sur la base de la distance kilométrique entre le lieu de résidence et le lieu du programme.
(voir : www.ofaj.org/ressources/calcul-de-la-subvention-pour-frais-de-voyage-a-l-ofaj)
- > L'attribution d'une subvention de l'OFAJ ne représente pas une autorisation à participer au programme. Cette autorisation est une décision prise conjointement par la cheffe ou le chef d'établissement et les représentantes et représentants légaux de l'élève.
- > **Pour plus d'informations** : www.ofaj.org/programmes-formation-programme-d-echange-brigitte-sauzay

Programme Voltaire

- > Le programme s'adresse aux élèves de 3^e et de 2^{de} des collèges et lycées d'enseignement général et technologique ainsi qu'aux élèves de 2^{de} des lycées professionnels qui étudient l'allemand (en LV1 ou LV2).
- > Le programme est basé sur la réciprocité. Les élèves résidant en France séjournent dans leur famille d'accueil pendant 6 mois, de mars à août et accueillent leur correspondante ou correspondant venant d'Allemagne pour les 6 mois suivants, de septembre à février. Les élèves en échange sont toujours scolarisés dans l'établissement de leur partenaire.
- > Les critères de sélection ne sont pas uniquement basés sur les résultats scolaires mais veillent à prendre en compte la personnalité et la motivation de chaque candidate ou candidat. Une commission se réunit en janvier de chaque année afin de procéder à la sélection et à l'appariement des candidats en fonction du nombre de places et de candidatures.
- > Si un élève a déjà une correspondante ou un correspondant, les deux peuvent candidater en tant que binôme.
- > La participation au programme n'entraîne pas de frais d'adhésion. Cette gratuité est possible grâce au principe de réciprocité de l'accueil. L'OFAJ peut accorder une bourse aux participants dans la limite des crédits disponibles.
- > Le dossier de candidature en ligne sur programme-voltaire.org doit être imprimé et remis, en trois exemplaires, à la cheffe ou au chef d'établissement au début du mois de novembre de chaque année. À la mi-novembre, la cheffe ou le chef d'établissement remet le dossier aux correspondantes et correspondants académiques de l'OFAJ auprès du rectorat (DAREIC et/ou à l'IA-IPR d'allemand).
- > **Pour plus d'informations** www.ofaj.org/programmes-formation-programme-d-echange-voltaire

Échanges individuels de courte durée	
Nature de la rencontre	Echanges individuels sur la base de partenariat particulier, de préférence ente un rectorat en France et une autorité scolaire en Allemagne
Critères de participation	Élèves à partir de la sixième Séjour court dans une famille d'accueil et suivi des cours dans l'établissement de la correspondante / du correspondant réciprocity
Durée	À partir de 2 semaines
Demande de subvention	Par le rectorat pour un nombre défini d'élèves
Délais	Avant le début du séjour dans l'autre pays
Nature de la subvention	Subvention forfaitaire attribuée au rectorat
Contact OFAJ	Ulrike Papendieck, +49 30 288 757 13 papendieck@ofaj.org Anett Waßmuth, +49 30 288 757 15 wassmuth@ofaj.org

Concours, appels à projets et à participation

> Concours « Éco-Aktion : ensemble apportons nos solutions »



Vous souhaitez travailler à distance avec votre classe partenaire en Allemagne sur le thème du développement durable ? Vous voulez échanger vos bonnes pratiques dans ce domaine en attendant de pouvoir vous retrouver en France ou en Allemagne ?

L'équipe du secteur scolaire de l'OFAJ vous propose de participer à son concours « Éco-Aktion », ouvert à l'ensemble des élèves du premier et du second degré.

Pour participer, c'est très simple : dans un premier temps, vous exposez à votre classe ou à votre établissement partenaire une action menée au sein de votre école, collège ou lycée sur le thème du développement durable. La classe ou l'établissement allemand fait de même.

Après cet échange de bonnes pratiques, chacun met en œuvre, dans un second temps, l'action du partenaire au sein de sa propre classe ou établissement.

Tous les petits gestes écologiques comptent, du tri sélectif dans sa classe à la récupération de l'eau de pluie !

Pour finir, une présentation finale commune de ces actions sera réalisée sous un format libre - sous forme numérique (présentation, PowerPoint, audio, vidéo, photos, film...) ou sous forme papier (affiche, album, BD,...) - et sera envoyée à l'OFAJ avant le 31 mars 2023.

Contact : France Vodovar et Amandine Delmas, referat-bureau2@ofaj.org

> Projets 1234

L'OFAJ souhaite encourager les actions innovantes destinées à toucher de nouveaux publics de jeunes et particulièrement si elles sont initiées par et pour des jeunes éloignés de la coopération franco-allemande ou trinationale.

Un échange franco-allemand, un projet numérique entre jeunes en France et en Allemagne ou encore des actions locales de sensibilisation à la langue et à la culture allemandes, des expositions ou des lectures, peuvent bénéficier de notre soutien (mais il faut travailler en groupe franco-allemand) !

Pour obtenir une subvention à hauteur de 1 234 euros, le projet doit concerner les jeunes et stimuler leur intérêt pour la coopération franco-allemande, et éventuellement inclure un pays tiers.

Plus d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/projets-1234.html

Inscription :

www.ofaj.org/programmes-formations/projets-1234.html#registration

Contact : Patricia Paquier, paquier@ofaj.org

> « Des rencontres à distance pour rester proches »

L'appel à participation « Des rencontres à distance pour rester proches » soutient l'organisation de rencontres franco-allemandes et trinationales, exclusivement numériques ou avec un format mixte (rencontres numériques et physiques).

Maintenez le contact entre les jeunes de France et d'Allemagne par un projet franco-allemand à distance et saisissez les opportunités du numérique pour innover dans l'organisation de vos rencontres de jeunes. La rencontre peut également accueillir des jeunes d'un pays tiers.

Plus d'informations : www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures/des-rencontres-a-distance-pour-rester-proches.html

> **La Journée franco-allemande 2023**

Le 22 janvier de chaque année, nous célébrons cette amitié particulière. La Journée franco-allemande doit éveiller la curiosité pour la langue et la culture du pays voisin et permettre de s'informer sur les [possibilités d'échanges](#).

Une [demande de subvention](#) peut être déposée auprès de l'OFAJ pour mettre en œuvre un projet 1234 dans le courant du mois de janvier 2023.

Le format du projet est libre – en ligne ou en présentiel : exposition, débat, pièce de théâtre, voyage culinaire...

Le [formulaire de demande de subvention](#) doit être transmis en amont du projet aux adresses csp@ofaj.org et jfa-scolaire@ofaj.org. Le dossier doit comprendre un descriptif du projet et un budget prévisionnel (page 4 du formulaire de demande de subvention).

Contact: jfa-scolaire@ofaj.org

> **L'appel à participation « La démocratie : c'est pour aujourd'hui ! »**

En coopération avec l'Agence allemande pour l'éducation citoyenne (*Bundeszentrale für politische Bildung/bpb*), l'OFAJ promeut des projets bilatéraux qui renforcent la démocratie, la participation et l'engagement par les jeunes et pour les jeunes.

Il s'agit ici de contribuer concrètement à une éducation citoyenne qui dépasse les frontières. Avec l'appel à projets commun « La démocratie : c'est pour aujourd'hui ! Les voix des jeunes pour l'avenir », des projets sur au moins l'un des thèmes suivants pourront être subventionnés jusqu'à 20.000 euros :

- la démocratie, les droits humains et les élections
- le réchauffement climatique, le développement durable et les inégalités
- la liberté d'expression et des théories du complot, dans un environnement numérique

Le format (physique, numérique ou hybride), les activités et la durée des projets peuvent être choisis librement. De manière générale, les projets doivent être ouverts à tous les jeunes. La priorité de l'OFAJ et de la bpb est de soutenir tous les jeunes quelle que soit leur situation de vie individuelle, notamment celles et ceux ayant un accès limité aux programmes de mobilité. Les critères d'éligibilité individuels se trouvent dans l'annexe de l'appel à projets.

En raison de l'année budgétaire en cours, les projets doivent être mis en œuvre avant le 31 décembre 2022. Toutefois, une prolongation de l'appel à projets au-delà de 2022 est souhaitée.

Plus d'informations : www.ofaj.org/appels-a-projets-et-a-candidatures/la-democratie-c-est-pour-aujourd-hui-les-voix-des-jeunes-pour-l-avenir.html

Formulaire de candidature: <https://www.ofaj.org/media/formular-la-democratie-c-est-pour-aujourd-hui-remplissable.pdf>

Contact: Florian Staudt, staudt@ofaj.org

> **L'appel à candidatures Tele-Tandem « Célébrons l'amitié franco-allemande »**



Afin de promouvoir les échanges interculturels entre la France et l'Allemagne et l'usage des ressources numériques au service de la relation franco-allemande, l'OFAJ et Educ'ARTE proposent d'accompagner **dix tandems franco-allemands** (10 classes françaises et 10 classes allemandes) dans la réalisation d'un projet, au cours de l'année scolaire 2022/2023.

Objectif du projet : réaliser un projet Tele-Tandem commun aux élèves des deux pays autour du thème de l'amitié franco-allemande.

Ressources : Pour réaliser leurs productions, et échanger avec leurs partenaires, les élèves français et allemands s'appuieront sur des ressources provenant d'[Educ'ARTE](#) et de la plateforme [Tele-Tandem](#) de l'OFAJ. Les enseignant.e.s seront formé.e.s aux outils.

Plus d'informations : [Vous trouvez ici l'appel complet](#)

Inscription : [Vous trouvez ici l'inscription](#)

Un nouvel appel à candidature aura lieu en 2023.

> **L'appel à projets « L'atelier des mémoires »**

Vous souhaitez avec votre établissement partenaire mettre en place un projet sur les lieux de mémoire ?

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse (OFAJ) souhaite donner aux établissements scolaires de France et d'Allemagne la possibilité de (re)découvrir ensemble des lieux de mémoire. L'OFAJ peut vous soutenir dans cette démarche. Au-delà des manuels scolaires, des films et des discussions avec des survivantes, survivants et témoins de l'époque, les élèves peuvent ensemble s'imprégner de ces lieux et croiser leurs perspectives. Les projets portant sur des périodes historiques hors Première et Seconde Guerres mondiales, également plus récentes, sont encouragés. C'est par l'échange interculturel que peut naître au sein des nouvelles générations une culture de la mémoire franco-allemande et européenne.

La visite commune d'un lieu de mémoire peut constituer la thématique d'une journée ou bien de toute une rencontre franco-allemande en tiers-lieu. En plus d'aborder ces questions historiques et de mémoire, l'OFAJ souhaite, par cet appel à projets, soutenir des rencontres interculturelles entre les établissements scolaires de France et d'Allemagne. S'interroger sur le passé en croisant différentes perspectives nous permet de préparer l'avenir.

Les élèves s'impliquent activement dans les projets. Différentes méthodes créatives (texte, vidéo, podcast, arts plastiques, etc.) peuvent être utilisées et par la suite publiées sur le site internet de l'OFAJ.

L'appel à projets sera lancé au cours du mois de mars 2023.

Contacts :

Questions concernant le contenu : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse-lucht@ofaj.org

Questions concernant le financement : Patricia Paquier, paquier@ofaj.org

L'offre complémentaire de l'OFAJ pour le corps enseignant et pour les établissements scolaires

L'OFAJ et ses partenaires proposent du matériel pédagogique et des formations à l'ensemble des enseignantes et enseignants souhaitant créer, développer ou redynamiser un échange avec l'Allemagne.



© Conrad Wulf

Formations et mobilité pour enseignantes et enseignants

L'OFAJ et ses partenaires proposent chaque année des formations s'adressant à des enseignantes et enseignants de toutes les disciplines réalisant des échanges scolaires franco-allemands ou désireux de s'engager dans ce domaine.

Informations et inscription sur :
www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

Contacts et dates : voir calendrier récapitulatif des formations page 43

> Formations Tele-Tandem



plaTTform.e Tele-Tandem®, c'est possible !

Profitez des diverses possibilités de la communication virtuelle pour soutenir et enrichir votre échange scolaire franco-allemand avec Tele-Tandem et pour réaliser un projet commun avec une classe partenaire française. Avec les diverses possibilités et outils pour échanger et travailler sur la

Le [module de base Tele-Tandem](#) s'adresse à tous ceux et celles qui veulent faire leurs premiers pas sur Tele-Tandem afin de pouvoir s'y mettre vraiment. Il s'agit d'une formation hybride de 12 semaines avec des phases en ligne, complétées par un séminaire présentiel de 3 jours (ou en week-end en ligne en fonction de la situation sanitaire). Vous travaillez ensemble et échangez en tandem avec d'autres enseignantes et enseignants d'allemand et de français. Vous effectuez sur la [plaTTform.e Tele-Tandem](#) des exercices de manière synchrone ou asynchrone. Ainsi, vous vous familiarisez avec la partie technique du projet et testez différentes activités dans la pratique.

D'autre part, la formation est ponctuée de phases pour réfléchir aux possibles applications en classe. Vous développez progressivement la capacité de concevoir un projet binational et mettre en place vous-mêmes des activités en ligne.

D'autres formats de formation plus courts sont proposés, un cycle de séminaires en ligne, des modules pratiques de quelques jours. Il est possible de participer seul ou avec son partenaire.

Plus d'informations : www.tele-tandem.net
Contact : tele-tandem@ofaj.org

Voir aussi page 34

> Formation : L'échange scolaire - tout un projet !

La coopération dans le cadre de jumelages scolaires, de projets communs interdisciplinaires enrichies par les outils numériques et par le dispositif Tele-Tandem, donne un nouveau sens à la rencontre scolaire.

Contact : France Vodovar, vodovar@ofaj.org

> Formation à distance ou en présentiel : L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes

Comment traiter d'aspects historiques et mémoriels dans un échange, que ce soit dans le contexte de l'éducation formelle (enseignantes et enseignants) ou non formelle (animatrices et animateurs, formatrices et formateurs). L'histoire et la mémoire peuvent faire l'objet d'unités de programme ou être au cœur du projet.

Formation binationale à Marseille du 21 au 25 novembre 2022

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> **Formation hybride : Premiers échanges – mode d’emploi**

Utiliser la pédagogie de projet, des outils pédagogiques adaptés et la coopération scolaire/extrascolaire pour mettre en place un échange avec des élèves de moins 12 ans.

Contact : Patricia Paquier, paquier@ofaj.org

> **Formation pour tutrices et tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte-Sauzay**

Échange d’expériences entre collègues et acquisition de nouvelles méthodes de gestion des tâches et situations qui résultent du rôle complexe de la tutrice ou du tuteur.

Contact : Anett Waßmuth, wassmuth@ofaj.org

> **Nos webinaires**

Vous souhaitez vous informer sur les programmes et les approches pédagogiques de l’OFAJ et découvrir du matériel pour votre échange franco-allemand, mais vous avez peu de temps ? Alors, nos webinaires sont faits pour vous !

Ces séminaires franco-allemands en ligne ont lieu en direct sur Internet et durent environ une heure. Via le chat, les participantes et participants peuvent communiquer avec l’intervenante ou l’intervenant, poser des questions ou écrire des commentaires.

Plus d’informations : www.ofaj.org/formations-pour-enseignants

> **Formation des futurs enseignants : «bourses de stages» et «séminaires à thème»**

L’OFAJ propose des bourses d’un montant de 300 € par mois afin de permettre à des étudiantes ou étudiants des métiers de l’enseignement de niveau licence et master, ou aux professeurs stagiaires d’effectuer un stage pratique de 1 à 3 mois dans un établissement en Allemagne (*Grund-, Haupt-, Real-, Gesamt-, Förderschule* ou *Gymnasium*). Ces stages ont pour objectif la découverte du système éducatif et des pratiques pédagogiques du pays partenaire. Dans le cadre de notre stratégie « Diversité et Participation », la bourse est uniquement versée aux jeunes qui, sans le soutien de l’OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité.

[Formulaire de demande de subvention](#)

L’OFAJ apporte également son soutien à des programmes d’échange de courte durée (séminaires à thème) permettant de renforcer la coopération franco-allemande entre deux établissements d’enseignement supérieur à travers un échange entre étudiantes et étudiants en lien avec leur domaine d’études.

Contact : **Stages pratiques** : Jennifer Lauer, lauer@ofaj.org

Séminaires : univ@ofaj.org

> **Mobilité des enseignantes et enseignants :**
Le programme Élysée Prim

Les enseignantes et enseignants titulaires du premier degré peuvent postuler pour passer une année en Allemagne et y enseigner le français dans les écoles primaires. Le programme est géré par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse. La coordination et l'accompagnement pédagogique sont assurés par l'OFAJ qui organise une réunion d'information, un stage pédagogique, un cours de langue, un stage intermédiaire et une réunion de bilan.

Le programme est publié chaque année au Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Plus d'informations : <https://www.ofaj.org/programmes-formation/programme-elysee-prim.html>

Contact : Dominique Granoux, granoux@ofaj.org

Recherche de partenariats, mise en réseau et motivation

> La plateforme DOMINO

Les établissements scolaires ont la possibilité de chercher des établissements partenaires sur notre site Internet afin de réaliser des échanges, lancer des projets Tele-Tandem ou trouver des correspondantes et correspondants pour leurs élèves. L'offre est destinée à tous les niveaux de classe, de la maternelle au baccalauréat, que ce soit pour l'enseignement général ou professionnel.

Une importance particulière a été accordée à la mise en réseau des établissements scolaires d'une académie avec ceux du Land partenaire. La plateforme permet de trouver facilement un partenaire adapté grâce aux multiples possibilités de tri et de filtrage des annonces.

Vous trouverez ici les dernières offres :

www.ofaj.org/petites-annonces/recherche-d-etablissements-scolaires-partenaires.html

Pour publier vous-même une annonce :

www.ofaj.org/espace-partenaires.html

> Le réseau des « personnes-ressources » de l'OFAJ

L'Office franco-allemand pour la Jeunesse a mis en place un réseau d'enseignantes et enseignants-ressources, personnes-relais pour les autres enseignantes et enseignants.

Ces personnes-ressources ont pour rôle d'apporter à leurs collègues leur soutien et leur expertise, ainsi que les informations pour l'organisation de mobilités scolaires. Ils soutiennent ainsi le travail des Dareic et des *Austauschreferent*innen*.

L'objectif de ce réseau est de renforcer la circulation d'informations et d'expériences sur les échanges franco-allemands, de manière locale et ancrée dans la pratique.

Les personnes-ressources sont désignées par les DAREIC en concertation avec l'IA-IPR et les *Austauschreferent*innen*. Elles sont reconnues pour leur engagement marqué dans la coopération franco-allemande et leurs compétences avérées dans ce domaine.

Leurs fonctions et actions viennent s'intégrer aux stratégies de chaque académie et Land, sous le contrôle du Dareic ou de l'*Austauschreferent*in*. Il appartient donc à chaque autorité éducative académique ou des Länder de définir, en lien avec l'OFAJ, les modalités de cette mission-conseil afin d'éviter les fonctions-doublons (par exemple en France, ERAEI et chargé(e)s de mission Dareic).

La mission restera compatible avec les obligations de service des enseignants et enseignantes concernés.

Contact: Anett Waßmuth, wassmuth@ofaj.org

> **Jeunes Ambassadeurs et Ambassadrices OFAJ**

100 jeunes de France et d'Allemagne s'engagent auprès de l'OFAJ en tant que Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ (JAO) : pendant un an, ils ont pour mission de promouvoir – chacun dans sa région – les actions de l'OFAJ et la mobilité franco-allemande. Durant cette année scolaire, les JAO s'engagent tout particulièrement en faveur de la paix et la démocratie dans une Europe diverse et pour le soutien des jeunes à la recherche d'asile.

Les JAO, dont beaucoup ont déjà vécu dans le pays partenaire, sont à même de toucher la jeunesse en parlant de leur propre expérience interculturelle. Si vos élèves sont intéressés par un échange scolaire, un Volontariat Franco-Allemand ou encore un programme de bourse individuelle, les JAO pourront les conseiller en présentant les offres à disposition des jeunes.

Les JAO sont motivés pour aller à la rencontre de collégiens, de lycéens, d'étudiants ou de jeunes actifs, pour tenir des stands, pour intervenir lors des journées portes ouvertes, sur le journal du lycée ou leur Radio Campus, pour organiser eux-mêmes des rencontres interculturelles, des tables rondes, des soirées films, ou encore toute autre initiative qui fera vivre l'échange franco-allemand.

En plus des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ régionaux, il existe trois autres catégories de Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs ayant des missions spécifiques dans les domaines « Communication », « Programmes trilatéraux » et « Diversité et Participation ».

Vous souhaitez prendre contact avec un JAO de votre région ? Vous souhaitez l'inviter à présenter les différents programmes de l'OFAJ destinés à votre public lors d'une conférence ou d'une réunion d'information au sein de votre université ou de votre école ? N'hésitez plus et retrouvez les coordonnées des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ sur :

www.ofaj.org/carte-des-reseaux/jeunes-ambassadeurs-ofaj.html

Contact : Gustav Reinhardt, jao-jubo@ofaj.org

> **Motiver les élèves avec mobiklasse.de et FranceMobil**

Promouvoir de façon ludique et innovante la langue et la culture du pays voisin auprès des élèves et leur donner envie de se lancer dans l'aventure de la mobilité : tels sont les (principaux) objectifs des jeunes animatrices et animateurs **mobiklasse.de** et **FranceMobil**. Au programme dans les classes : animations, musique, magazines, films et bien plus encore.

Le programme propose, en plus des animations classiques, aussi des animations interactives en ligne : les élèves peuvent y participer en petit groupe avec une projection dans la salle de classe ou bien individuellement depuis chez eux.

Les activités s'adressent à tous les groupes d'âge en enseignement général et professionnel, en donnant la priorité aux classes d'élèves qui doivent choisir prochainement une nouvelle langue vivante.

Pour **faire venir une jeune animatrice ou un jeune animateur** dans votre établissement, rendez-vous sur : www.mobiklasse.de / www.francemobil.fr

Contact : francemobil@ofaj.org



mobiklasse.de est un programme de l'OFAJ, réalisé en étroite coopération avec la Fédération des Maisons Franco-Allemandes. Celui-ci est soutenu par l'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD), le Goethe-Institut et la maison d'édition Hueber. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Nouvelle-Aquitaine, ainsi que le département du Calvados soutiennent le dispositif sur leurs territoires.



FranceMobil est proposé par l'OFAJ en étroite coopération avec l'Ambassade de France/Institut français en Allemagne et avec le soutien de l'Institut franco-allemand d'Erlangen et les éditions Ernst Klett Verlag. Les Länder allemands de Bade-Wurtemberg, Brandebourg, Hesse, Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Sarre, Saxe et Saxe-Anhalt apportent également une participation financière à FranceMobil.

> La base de données OFAJ des animatrices et animateurs

Vous recherchez des animatrices ou animateurs qualifiés pour accompagner vos rencontres scolaires franco-allemandes ou trinacionales ? Vous avez besoin d'une personne ayant de l'expérience avec des publics cibles particuliers comme avec les jeunes ayant un accès limité aux échanges interculturels ou les élèves du primaire ? Vous planifiez un échange scolaire sportif ou un projet de théâtre et cherchez une animatrice ou un animateur ayant des expériences dans ces domaines ?

Dans la base de données OFAJ des animatrices ou animateurs, vous pouvez, en tant qu'établissement français ou allemand, rechercher selon différents critères un accompagnement qualifié pour votre échange scolaire.

Vous y trouverez des animatrices et animateurs de rencontres interculturelles de jeunes, des animatrices et animateurs linguistiques, ou interprètes ayant obtenu un certificat OFAJ, ainsi que des animatrices et animateurs BAFA-Juleica.

Contact : animateurs@ofaj.org

Plus d'informations sur la certification OFAJ et la base de données : animateurs.ofaj.org

Pour ouvrir un compte : teamer.dfjw.org/fr/base-de-donnees-animateurs/ouvrir-un-compte

> **Le réseau des Points Info OFAJ (PIO)**



Afin de diffuser son offre de programmes le plus largement possible, l'OFAJ a mis en place un réseau de points info, répartis sur les territoires français et allemand : les Points Info OFAJ (PIO).

Véritables relais d'information et espaces d'échange et de documentation, les Points Info OFAJ sont ouverts à toutes et à tous. Situés dans les locaux de structures partenaires comme les BIJ (Bureau Information Jeunesse), les CRIJ (Centres régionaux Information Jeunesse) ou les Maisons de l'Europe, ils soutiennent l'OFAJ dans la diffusion d'informations à un large public, dans la réalisation de projets événementiels, telle la Journée franco-allemande, dans la recherche de nouveaux participantes et participants et l'ouverture à de nouveaux groupes-cibles.

Les jeunes peuvent se renseigner sur les différents programmes de mobilité et les démarches nécessaires. Des informations sur la coopération franco-allemande sont également disponibles

L'OFAJ souhaite ainsi mettre à disposition des informations et de la documentation, ainsi que valoriser et soutenir les actions des partenaires, notamment par le biais du réseau des Jeunes Ambassadrices et Ambassadeurs OFAJ régionaux.

Contact : Florence Saby-Siskos, saby-siskos@ofaj.org

Les Points Info OFAJ dans votre région :
www.ofaj.org/carte-des-reseaux.html

Soutien numérique et linguistique

> Tele-Tandem



Tele-Tandem associe le travail sur un projet commun franco-allemand, l'apprentissage linguistique en tandem et la coopération et communication via les TICE. Dans le cadre de Tele-Tandem, vos élèves peuvent échanger et coopérer avec de jeunes Allemands du même âge dans un espace de cours virtuel sur la plaTTform. e Tele-Tandem. De cette manière, ils peuvent appliquer et étendre leurs connaissances en langue étrangère via des projets de travail orientés sur l'action, dans d'authentiques situations de communication. Dans ce contexte binational d'apprentissage, ils peuvent aussi acquérir des compétences interculturelles et élargir leurs compétences multimédias.

Inter@ctions

Inter@ctions



Les modules d'apprentissage Inter@ctions sur la plaTTform.e Tele-Tandem, sont axés sur la langue et caractérisés par la coopération des élèves français et allemands. Dans des activités synchrones et asynchrones, prêtes à l'emploi, les élèves des deux pays coopèrent en tandem franco-allemand à distance sur la plaTTform. e Tele-Tandem avant ou après un échange. Chaque module Inter@ctions contient entre 4 - 8 activités indépendantes les unes des autres. Plusieurs activités ont été enrichies par des ressources vidéo de la plateforme Educ'Arte qui coopère avec l'OFAJ. Chaque module est complété par un « coin des enseignants » dans lequel se trouvent des informations utiles à la mise en œuvre et un document d'accompagnement qui explique pas à pas le déroulement de l'activité. Les thèmes des modules et activités ont été choisis parce qu'ils reprennent certains thèmes classiques du cours de langue étrangère. Actuellement, les 6 modules suivants sont disponibles :

- [À table! – Essen ist fertig!](#)
- [Ville à vivre, ville à rêver – Lebensräume, Lebensträume](#)
- [Famille et amis – Familie und Freunde](#)
- [Moi aujourd'hui, moi demain – Mein Leben, meine Zukunft](#)
- [Construisons notre avenir // Gemeinsam die Zukunft gestalten](#)
- [Notre environnement // Unsere Umwelt](#)

Ces modules sont à disposition des enseignantes et enseignants enregistrés sur la [plaTTform. e Tele-Tandem](#) dans la salle des professeurs.

Si vous n'êtes pas encore enregistré sur la plaTTform. e Tele-Tandem®, vous pouvez consulter les modules grâce à notre accès visiteur :

Nom d'utilisateur : *besucher*

Mot de passe : *VisiteurInter@ctions1*

« Prix Tele-Tandem® »

Pour récompenser des projets scolaires franco-allemands novateurs, créatifs et interactifs et pour valoriser et soutenir le travail avec les outils numériques, l'OFAJ attribue le prix Tele-Tandem®. Il est doté de 1 000 €, attribués aux deux établissements partenaires qui se le partagent. Vous pouvez déposer votre dossier de candidature avant le 30 septembre de chaque année si vos élèves ont réalisé pendant cette année scolaire un projet franco-allemand interdisciplinaire avec une classe partenaire en Allemagne et s'ils ont dans le cadre de ce projet :

- une production concrète franco-allemande a été créée
- l'approche tandem a été mise en œuvre pour le travail linguistique et
- le travail a eu lieu sur la plaTTform.e Tele-Tandem® avec les outils numériques.

Plus d'informations : www.tele-tandem.net

Contact : tele-tandem@ofaj.org

> **Mobidico – L’application linguistique de l’OFAJ**

Perdu en Allemagne ? Avec *Mobidico* en poche, vous aurez tout le vocabulaire nécessaire !



L’application s’adresse à toutes celles et tous ceux qui font un séjour dans le pays partenaire ou participent à un échange et leur permet d’avoir toujours sur eux le vocabulaire nécessaire, et en particulier du vocabulaire spécialisé pour certains domaines. On y trouve du vocabulaire sportif (basket, athlétisme, football), du vocabulaire spécifique à certains métiers (restauration, métiers des écoles maternelles et élémentaires, métiers du livre), du vocabulaire lié à la culture (photo, musique, cinéma, théâtre) aux élections mais aussi du vocabulaire

nécessaire à la vie quotidienne et à l’installation dans l’autre pays, à l’occasion d’un stage ou d’études par exemple. En plus de la recherche de termes, *Mobidico* propose une série de fonctionnalités très pratiques et permet de s’exercer pour apprendre le vocabulaire en s’amusant.

L’application est disponible en ligne pour tous les supports (tablettes, ordinateurs, smartphones) à l’adresse www.mobidico.ofaj.org ou en téléchargement libre et gratuit sur l’Appstore et sur Google Play.

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

Plus d’informations : www.ofaj.org/mobidico

> **Subventions pour cours de langue : «Club d’allemand» périscolaire**

Dans le cadre de cours d’allemand extrascolaires ou périscolaires, l’OFAJ peut accorder un montant maximum de 13 € (dans le cadre des dérogations aux directives) par heure et par groupe (enfants de moins de 12 ans) ou de maximum 8 € par heure et par groupe (jeunes de plus de 12 ans). Il s’agit d’une contribution à la rémunération de l’intervenante ou intervenant.

L’OFAJ soutient également la préparation linguistique et interculturelle de l’échange et peut accorder 10€ par heure et par groupe.

Plus d’informations :

- **Cours de langue pour enfants :** <https://www.ofaj.org/programmes-informations/organiser-des-cours-d-allemand-pour-enfants.html>

- **Cours de langue pour jeunes :** <https://www.dfjw.org/programme-aus-und-fortbildungen/au-erschulische-franzosischkurse-organisatoren.html>

- **Préparation linguistique de l’échange :** www.ofaj.org/programmes-informations/subvention-pour-la-preparation-linguistique-de-l-echange.html

Contacts :

- **Cours pour enfants (moins de 12 ans) :**

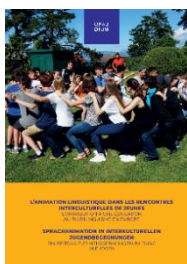
Dominique Granoux, granoux@ofaj.org et Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

- **Cours pour jeunes et jeunes adultes (12-30 ans) et préparation linguistique de l’échange :**

Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

Publications, matériel pédagogique et linguistique

> Brochure « L'animation linguistique dans les rencontres interculturelles de jeunes »



L'animation linguistique est une méthode ludique qui stimule la communication, aide à surmonter des barrières linguistiques, renforce la motivation à apprendre une autre langue et sert de support à l'apprentissage interculturel. La méthode s'appuie sur tous les premiers contacts informels lors d'une rencontre ainsi que sur la communication non verbale afin de favoriser l'apprentissage linguistique et les échanges au sein d'un groupe franco-allemand.

Consultez la brochure d'animation linguistique en ligne [ici](#)

Contact : Yvonne Holtkamp, holtkamp@dfjw.org

> «La valisette franco-allemande»



À l'aide de différentes activités ludiques, l'OFAJ souhaite permettre aux enfants à l'âge de l'école maternelle et élémentaire d'avoir un premier contact avec la langue et la culture du pays voisin. En dépassant la dimension franco-allemande, les jeunes enfants pourront vivre et ressentir la

diversité linguistique, culturelle et personnelle.

Les outils de la valisette franco-allemande sont accessibles via une plateforme virtuelle qui donne également la possibilité d'échanger avec d'autres utilisatrices et utilisateurs.

L'inscription est gratuite et il est par ailleurs possible de commander des outils complémentaires via cette plateforme.

Plus d'informations : valisette.ofaj.org/accueil/

Contact : Julia Gottuck, gottuck@ofaj.org

> «Tête à tête fait école» : L'apprentissage en tandem dans l'échange scolaire

Cette publication s'adresse aux enseignantes et enseignants d'allemand en France et aux enseignantes et enseignants de français en Allemagne qui souhaitent intégrer le travail en tandem dans leur échange scolaire afin de renforcer l'apprentissage linguistique et interculturel dans la situation de rencontre scolaire.



Tête à tête est composé d'un texte introductif qui présente les principes de base de l'apprentissage linguistique en tandem et qui apporte des réponses aux questions et

difficultés les plus souvent rencontrées dans la pratique. On y trouve ensuite 19 fiches pour le travail en tandem sur des thèmes variés qui peuvent être utilisés tout au long de l'échange selon les besoins.

Consultez la brochure en ligne [ici](#)

Contact : Amrei Beck, beck@ofaj.org

> Les glossaires thématiques

Consultez nos glossaires : www.ofaj.org/glossaires

> «L'année en fête(s) !» – À la découverte d'une année franco-allemande avec les enfants



Pour toutes celles et tous ceux qui travaillent avec des enfants de 4 à 10 ans, à réaliser en classe ou à la maison : des recettes, des jeux, des chants et des activités manuelles illustrent les informations, présentées de manière croisée, sur les moments festifs en France et en Allemagne. Une perspective sur d'autres cultures et pays vient enrichir ces moments d'apprentissage interculturel.

De la galette des rois au calendrier de l'Avent, les enfants découvriront entre autres les traditions liées au carnaval, à Pâques, à la rentrée des classes, à la Saint-Martin, à Noël ou au Jour de l'An. Vous pourrez également les faire participer activement à la Journée franco-allemande, la Journée de l'Europe, la Fête de la Musique ou la Semaine du goût.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/l-annee-en-fete-s.html

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> Les chefs d'établissement face à la mobilité institutionnelle en Allemagne et en France



Le projet franco-allemand de recherche sur trois ans se penche sur la question de la mobilité dans les écoles en tant qu'institution. L'étude porte en particulier sur les écoles faisant preuves de bonnes pratiques. Des entretiens seront menés avec des directrices et directeurs d'écoles qui ont ancré la mobilité dans l'institution et la considèrent comme un élément central, continu et structurel du développement scolaire, indépendant de l'enseignement des langues.

Plus d'informations : <https://www.ofaj.org/ressources/les-chefs-d-etablissement-face-a-la-mobilite-institutionnelle-en-allemande-et-en-france-dialogues-dialogue.html>

Contact : recherche-evaluation@ofaj.org

> Vade-mecum pédagogique «L'histoire et la mémoire dans les rencontres internationales de jeunes»



Ludovic Fresse de l'association Rue de la Mémoire et Ines Grau de l'organisation allemande *Aktion Sühnezeichen Friedensdienste e. V.* (ASF, Action Signe de Réconciliation et Services pour la Paix) proposent dans ce vade-mecum un éclairage sur les contextes dans lesquels l'histoire et la mémoire peuvent être abordées dans les rencontres de jeunes. Mais Ils donnent surtout des méthodes grâce auxquelles les participantes et participants pourront s'approprier une appartenance historique, par une approche

multi-perspectiviste, dans laquelle l'ouverture et le dialogue sont placés au centre des échanges.

La chercheuse française Élise Julien et l'historien allemand Gerd Krumeich ont bien voulu préfacier cet ouvrage. La publication est disponible en versions imprimée et électronique.

Ce projet porte le label de la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et a obtenu un soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique du centenaire, en particulier de la fondation Varenne, de la fondation d'entreprise Carac et de la Caisse d'Épargne d'Ile-de-France.

Plus d'informations :

www.ofaj.org/ressources/l-histoire-et-la-memoire-dans-les-rencontres-internationales-de-jeunes.html

Contact : Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org

> **Publications d'organisations partenaires**



Glossaire franco-allemand « Parler de l'histoire et de la mémoire. Première et deuxième Guerre mondiale. »

Réalisé par l'organisation Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge e. V. en coopération avec l'association Rue de la Mémoire, ce glossaire porte sur l'éducation historique et politique relative aux deux guerres mondiales. Il est destiné à être utilisé au cours de rencontres ou d'échanges de jeunes et se compose :

- de listes de vocabulaire,
- de clés pour comprendre certaines notions qui nécessitent une explication interculturelle,
- d'une chronologie de la période 1914-1945 en France et en Allemagne,

- de textes consacrés à la mémoire des deux guerres mondiales en France et en Allemagne ainsi qu'au processus de réconciliation franco-allemande
- d'un tableau comparatif des commémorations nationales en France et en Allemagne.

Plus d'informations :

www.dfw.org/media/parler-de-l-histoire-et-de-la-memoire.pdf



« Nature et cultures. Guide franco-allemand de l'éducation à l'environnement »

Si la nature ne connaît pas de frontières, les relations que les êtres humains entretiennent avec elle sont déterminées par des facteurs culturels qui ont leur origine dans l'histoire de chaque pays. Une approche comparative des idées et des pratiques permet de relativiser les cadres de référence et de découvrir d'autres façons de vivre et de penser.

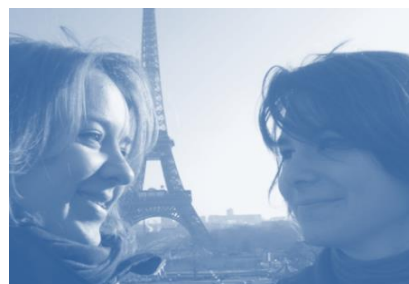
« Nature et cultures » se compose de trois parties :

- un mémento présentant le regard porté sur la nature en France et en Allemagne dans une perspective historique,
- 20 fiches détaillant des méthodes pédagogiques interactives,
- un glossaire franco-allemand réunissant plus de 200 mots ou expressions appartenant aux champs de l'écologie.

Plus d'informations : www.ofaj.org/ressources/nature-et-cultures.html

L'offre complémentaire de l'OFAJ à l'attention des jeunes

En dehors des offres spécifiques du secteur scolaire, d'autres bureaux de l'OFAJ proposent des programmes qui s'adressent également aux jeunes.



© OFAJ/DFJW

> Échanges à orientation professionnelle

L'employabilité des jeunes en France et en Allemagne est une priorité de l'OFAJ dans le domaine de la « formation professionnelle ». La mobilité des jeunes professionnels ou futurs jeunes professionnels est un outil privilégié pour acquérir de nouvelles compétences et accéder au marché du travail.

La mobilité dans les programmes OFAJ, c'est travailler sur :

- les compétences professionnelles : nouveaux savoir-faire, nouvelles techniques,
- les compétences sociales : savoir communiquer même sans maîtriser la langue du partenaire, exprimer ses sentiments, ses besoins, ses désaccords,
- les compétences interculturelles : tolérance face à des situations ambiguës qui ne correspondent pas aux référents habituels (maison, école, profession, vie quotidienne, etc.),
- les compétences linguistiques

L'OFAJ soutient tous les projets impliquant une réciprocité, c'est-à-dire qu'une rencontre dans un pays doit être suivie d'une rencontre dans l'autre pays. Les demandes émanent des établissements d'enseignement professionnel et technologique, des établissements agricoles et des centres de formation d'apprentis (CFA). La subvention de l'OFAJ est cumulable avec d'autres sources de financement (comme Erasmus+).

Les modalités de dépôt de demande sont indiquées dans les Directives ([§ 4.2.](#)) www.ofaj.org/ressources/directives-richtlinien.html

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-professionnelles-au-domicile-du-partenaire.html
<https://www.ofaj.org/programmes-formations/rencontres-en-tiers-lieu-dans-les-rencontres-professionnelles.html>

Formation pour enseignantes et enseignants en ligne :

Titre : « Les échanges en formation professionnelle et technologique : premiers pas ! » : [Lien d'inscription](#)

Contact : Eva Philippon, echanges-groupes-pro@ofaj.org

> Stages pratiques

Un certain nombre de formations prévoient un stage pratique permettant d'acquérir une qualification professionnelle supplémentaire. Le stage individuel est cependant pour beaucoup l'occasion de faire le point sur leur formation ou leurs études, de mieux cibler leur orientation et d'estimer leurs capacités. L'OFAJ soutient ces projets individuels.

Conditions de participation :

- Jeunes en formation professionnelle, technologique ou agricole
- Stage d'une durée minimale de 4 semaines (3 semaines pour les apprentis)
- Limite d'âge fixée à 30 ans révolus
- Le dépôt des dossiers doit intervenir au plus tard 1 mois avant le début du stage.

Subvention : Le montant de la bourse varie en fonction de la durée (maximum : 900 €). À cela s'ajoute une subvention forfaitaire pour frais de voyage.

La bourse pour stage pratique est cumulable avec d'autres sources de financement (à l'exclusion des projets soutenus financièrement par ProTandem). Dans le cadre de la stratégie « diversité participation » mise en place par l'OFAJ, elle est réservée aux jeunes qui, sans l'aide de l'OFAJ, ne pourraient effectuer une mobilité dans le pays partenaire. La déclaration JAMO est à joindre au dossier.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/bourse-pour-stage-pratique-pendant-la-formation-professionnelle-technologique.html

Contact : Noëlle Marceaux, stage-pro@ofaj.org

> PRAXES (stages hors cursus)

Ce programme s'adresse aux jeunes domiciliés en France ou en Allemagne, désirant effectuer un stage volontaire dans le pays partenaire, indépendamment d'un cursus scolaire ou universitaire obligatoire.

Le profil de ces jeunes est varié : il peut s'agir de bacheliers et bacheliers, de jeunes diplômés ou en année de césure, de jeunes en recherche d'emploi ou cherchant à se reconvertir. La typologie de structure d'accueil est variée : le stage peut autant avoir lieu en entreprise que dans une association.

PRAXES a pour objectif de faciliter pour ces jeunes l'accès aux stages grâce à un accompagnement qui se traduit par :

- un cadre pédagogique : suivi en visio à la moitié du stage, valorisation des compétences développées en mobilité, participation à un webinaire permettant de rencontrer les autres participants
- un cadre juridique (grâce au statut d'organisme de formation) : rédaction de convention de stage, contrat de formation et rôle de médiation si nécessaire
- la prise en charge d'une assurance complémentaire.

Conditions de participation :

- avoir entre 18 et 30 ans
- durée : 1 à 6 mois.
- frais de dossier : 50 €
- avoir une carte d'assurance maladie européenne
- délai : il faut faire sa demande stage idéalement 1 mois avant le début de celui-ci

Subvention : une bourse unitaire de 500€ pour les profils JAMO

Pour plus d'informations : www.ofaj.org/praxes

Contact : Leïla Sejari, praxes@ofaj.org

> Job dans la ville jumelée

Le programme « Job dans la ville jumelée » accorde une bourse aux jeunes âgés de 16 à 30 ans pour effectuer un job ou un stage de quatre semaines dans la ville ou la région jumelée en Allemagne. Les jeunes sont amenés à découvrir le monde du travail outre-Rhin, à mieux s'orienter dans leurs choix professionnels et à mieux connaître la ville ou la région jumelée. Cette possibilité est l'occasion idéale pour s'immerger dans la culture allemande pour une courte durée, d'approfondir ses connaissances linguistiques et bien sûr de faire de nouvelles rencontres.

Conditions de participation :

- être âgé de 16 à 30 ans
- durée : 4 semaines

Subvention : Le montant de la bourse accordée peut atteindre 300 €. Il varie selon la rémunération et les frais d'hébergement. L'OFAJ accorde également une subvention pour les frais de voyage.

Ce programme se limite exclusivement aux villes et régions partenaires. Les jobs ou stages s'inscrivant dans le cadre d'un cursus de formation professionnelle, universitaire ou scolaire ne peuvent pas être retenus.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/job-dans-la-ville-jumelee

Contact : Clara Ehret, ehret@ofaj.org

> **Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire**

En 2022/2023, l'OFAJ propose à nouveau un « Volontariat Franco-Allemand en établissement scolaire ». Avec ce programme, l'OFAJ offre aux jeunes de France et d'Allemagne ayant une maîtrise suffisante de l'autre langue (niveau A2/B1) la possibilité d'effectuer un volontariat dans le cadre du Service Civique au sein d'établissements scolaires d'enseignement général, technologique et professionnel et de centres de formation d'apprentis. Ce volontariat est prévu pour une durée de 10 mois.

Les établissements scolaires participants sont sélectionnés par l'OFAJ, en étroite coopération avec les partenaires académiques. L'appel à candidature pour les volontaires et les établissements est transmis en automne pour l'année scolaire suivante. Les candidatures des établissements et des volontaires se font via la plateforme en ligne : vfa-in.ofaj.org

Plus d'informations :

www.volontariat.ofaj.org

www.ofaj.org/programmes-formations/volontariat-franco-allemand.html

Contact : volontariat@ofaj.org

> **Formation BAFA-Juleica**

Programme de formation pour devenir animatrice ou animateur de rencontres de jeunes sanctionné par le BAFA et son équivalent allemand, la Jugendleiter/in-Card, la formation BAFA-Juleica permet d'acquérir les compétences nécessaires pour encadrer et animer des groupes d'enfants et d'adolescents dans un environnement français ou allemand, ainsi que des rencontres franco-allemandes ou internationales de jeunes.

Conditions de participation :

- être âgé d'au moins 17 ans
- durée : stage de base de 8 jours et stage pratique de 14 jours en France, stage de perfectionnement de 6 jours en Allemagne.

Plus d'informations : www.ofaj.org/programmes-formations/bafa-juleica

Contact : bafa-juleica@ofaj.org

> **PARKUR, la plateforme d'apprentissage franco-allemande pour la formation linguistique et professionnelle**

PARKUR permet aux jeunes de France et d'Allemagne de préparer de manière autonome, interactive et individuelle une mobilité professionnelle dans le pays partenaire en vue d'un stage, d'une formation ou d'un emploi. L'inscription à PARKUR est gratuite.



L'apprenante ou l'apprenant se voit proposer un parcours d'apprentissage souple et adapté à ses besoins, accompagné par une tutrice ou un tuteur.

L'apprentissage s'articule autour de modules pour préparer l'arrivée dans le pays d'accueil, la vie quotidienne à l'étranger (trouver un logement, ouvrir un compte bancaire), la vie en entreprise (premier jour de stage) ou les métiers (restauration, hôtellerie).

Plus d'informations : www.parkur.ofaj.org

Contact : parkur@ofaj.org

Calendrier récapitulatif des formations franco-allemandes pour le corps enseignant

Formation	Date	Lieu	Contact
L'histoire et mémoire dans les rencontres internationales de jeunes	21-25 novembre 2022	Marseille	Sandrine Debrosse-Lucht, debrosse@ofaj.org
Formation pour tuteurs des programmes Voltaire et Brigitte Sauzay	complet	Berlin	Informations et inscription
Tele-Tandem Module de Base	20 au 22 janvier 2023	Formation hybride	Katharina Schicketanz, tele-tandem@ofaj.org
Premiers échanges : mode d'emploi 1 ^{ère} et 2 ^{ème} partie	2023	Formation hybride	Patricia Paquier, paquier@ofaj.org
Formation « L'échange scolaire – tout un projet »	complet	Strasbourg	Information et inscription
« Les échanges en formation professionnelle et technologique : premiers pas ! »	8, 15 et 22 novembre 2022, 17 à 19h	En ligne	Information et inscription

L'OFAJ prend en charge les frais de séjour (hébergement en chambre double, pension complète) et les frais pédagogiques. Il est possible de demander à l'issue de la formation un remboursement forfaitaire des frais de voyage sur la base du taux kilométrique de l'OFAJ. En règle générale, une contribution entre 10 et 20€ par jour est demandée aux participants.

Plus d'informations :

www.ofaj.org/programmes-formations/formations-pour-enseignants.html

Mentions légales

Sous la direction de :
Regine Dittmar et Agnès Pruvost

Conception :
Anne-Sophie Lelièvre, France Vodovar et Amandine Delmas

Coopération :
Bureau « Échanges scolaires et extra-scolaires »
Bureau « Formation professionnelle, échanges universitaires et volontariat »
Bureau « Formation interculturelle »
Bureau « Communication et événements »

Toute notre actualité sur



www.ofaj.org



www.twitter.com/ofaj_dfjw



www.facebook.com/ofaj_dfjw



www.instagram.com/ofaj_dfjw



www.snapchat.com/add/ofaj_dfjw



www.youtube.com/user/OFAJDFJW



www.ofaj.org/abonnement-newsletter.html